

Couverture d'assurance responsabilité civile pour le programme « Visites d'étables »

Formulaire responsabilité civile

Depuis la création du programme « Visites d'étables » en 2004, aucun incident n'a été déploré, aussi bien pour les prestataires que pour les visiteurs. Cependant, les responsables du projet vous invitent à consulter les « Recommandations pour la sécurité » et à remplir le formulaire ci-dessous.

Couverture d'assurance pour personnes et choses

Les exploitations sont responsables de la sécurité des visiteurs. Afin d'assurer la sécurité, la gérance du projet vous recommande de lire la « fiche de recommandations pour la sécurité sur les exploitations Visites d'étables » et de remplir le formulaire ci-dessous.

Sécurité supplémentaire

Dans le cas où les coûts d'un sinistre dans le cadre de Visites d'étables dépasseraient le montant que couvre la police d'assurance de l'exploitation, il existe une police complémentaire/excédent de la Emmental-Versicherung (Zurich Event Responsabilité Civile Police n° 15.346.560) couvrant personnes et choses jusqu'à 10 millions de francs par année.

Montant de couverture

Le montant de couverture de l'assurance responsabilité civile de l'exploitation doit être au minimum de CHF 5 millions.

-> Si il n'y a aucune modification depuis l'année précédente et qu'un engagement de votre assurance actuelle existe, vous n'avez pas besoin de remplir ce formulaire.

Mon exploitation participe au programme « Visites d'étables » :

Nom, Prénom _____

Adresse _____

NPA, localité _____

Téléphone _____

Couverture de l'assurance responsabilité civile :

L'assurance _____

confirme que l'exploitation susmentionnée est au bénéfice d'une couverture d'assurance, selon

la police RC No. _____

pour une somme couvrant tout dommage survenant dans le cadre du programme « Visites d'étables » jusqu'à hauteur de CHF. _____ millions (au minimum 5 millions).

Date et lieu _____

Signature de l'assurance _____

Ce formulaire reste dans le dossier des assurances du chef d'exploitation